



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE ET  
PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle de Protection des Populations  
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville  
CS 58434  
79024 NIORT Cedex  
Tel : 05.49.17.27.00  
Fax:: 05.49.17.27.96  
Courriel : [ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr)  
Ouverture des bureaux :  
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,  
à**

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres  
Service de la Coordination et du Soutien  
Interministériels  
Pôle Environnement  
BP 70000  
79099 NIORT CEDEX 9

Niort, le 03 février 2020

Objet : Ré-examen IED conforme  
Affaire suivie par : Mme PINEAU  
N/Ref : LP/JD 2020 00343

## **RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME**

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant :

**Monsieur Quentin LETHOUÉIL** Numéro S3IC : 0579-08961

SIRET : 83437576800019

Adresse de l'exploitation : Les Burgonnières, Voultegon  
79150 VOULMENTIN

Adresse administrative : Les Burgonnières, Voultegon  
79150 VOULMENTIN

bénéficiant de l'arrêté préfectoral n° 5459 modifié du 4 juin 2014 pour 75 000 animaux équivalents volailles,

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 14 octobre 2019 par l'exploitant,

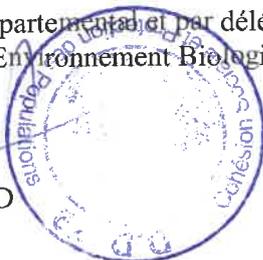
Finalisée le 24 janvier 2020 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :

Pour le Directeur Départemental et par délégation,  
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Laetitia PINEAU